

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche. Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an. » 14 » six mois. » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur pose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est aussi désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFITTE, BULLIER et C<sup>ie</sup>, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 24 décembre 1864.

### BULLETIN.

On assure que c'est au Conseil des ministres tenu aujourd'hui sous la présidence de l'Empereur, qu'a été fixée l'ouverture de la session de 1865.

Nous publions plus loin le discours prononcé par la reine d'Espagne à l'ouverture des Cortès.

Le discours de la reine Isabelle était attendu avec quelque empressement, car il devait nécessairement élucider divers points dont se préoccupe le monde commercial et financier.

Si ce document n'est pas aussi explicite qu'on eût pu le désirer sur certaines questions, on ne peut méconnaître qu'il est satisfaisant dans son ensemble, en ce sens qu'il écarte, notamment en ce qui touche le conflit hispano-péruvien, des éventualités naguère encore menaçantes. Le gouvernement du Pérou, a dit la reine, arrivera à se convaincre que la justice est de notre côté. Espérons qu'une parfaite intelligence se rétablira bientôt, entre nous, sans tache pour notre honneur. Certes, il serait difficile d'ouvrir plus largement la porte à une honorable conciliation et le gouvernement de Lima aurait contre lui l'opinion de l'Europe s'il ne répondait pas à ces ouvertures par une attitude également pacifique.

Quant aux Etats de l'Amérique méridionale qui purent un moment s'inquiéter des desseins ultérieurs de l'Espagne, dans le cas d'une guerre avec le Pérou, pourraient-ils conserver encore quelques appréhensions quand le gouvernement de l'ancienne métropole déclare, à la face du monde, qu'il ne nourrit, à leur égard, aucun projet ambitieux ?

Il est un autre paragraphe du discours royal qui mérite de fixer l'attention. Il est ainsi conçu :

« Je me vois obligée de vous dire que

l'état général de la monarchie considérée dans toute son étendue, n'est pas très satisfaisant. Un projet de loi d'une grande importance sera présenté pour y remédier. »

Il nous semble que dans ce paragraphe se trouve, tout à la fois, une allusion aux résolutions à prendre à l'égard de San Domingo et à la situation financière de l'Espagne. On ne peut tarder, d'ailleurs, à être renseigné sur le sens et la portée de ce même paragraphe.

Des nouvelles particulières du Mexique, du 22 novembre, prétendent que le maréchal Bazaine commandera en personne l'expédition de la Sonora. Le maréchal partirait de Mexico vers le 5 janvier prochain, pour se rendre directement à Chihuahua, chef-lieu de la province qui donne accès dans la Sonora.

De très vifs débats, dit le Bulletin de Paris, ont lieu en ce moment, parmi les pseudo-libéraux belges à propos de la loi de 1842, qui prescrit l'enseignement de la religion dans les écoles primaires. Un certain nombre de libéraux ne veulent plus aucun enseignement religieux, et demandent que la loi soit révisée dans ce sens. Cependant la loi de 1842 avait été votée par toutes les notabilités du parti libéral; cela prouve le chemin qui a été parcouru depuis cette époque par le socialisme belge. Nous ne sommes pas au bout. La formation de la société dite des solidaires est un signe du temps, pour employer le jargon à la mode. Avant peu il y aura en Belgique des théophilantropes et l'on célébrera la fête de l'Etre suprême avec la permission des autorités constituées.

Le journal officiel de Turin publie un décret royal déclarant d'utilité publique l'occupation de couvents, séminaires et autres établissements de Florence nécessaires à l'administration de l'Etat.

J. REBOUX.

On lit dans le Constitutionnel, sous la signature de M. L. Boniface :

« On a publié dans quelques journaux

une prétendue dépêche adressée par le ministre de l'intérieur d'Italie, le préfet de Naples, le 24 du mois dernier, et d'après laquelle le gouvernement de l'Empereur et celui du roi Victor-Emmanuel seraient mis d'accord pour réclamer l'ouïsion du territoire pontifical de refuge appartenant à certaines catégories.

Aucun arrangement de cette nature n'est intervenu entre les deux gouvernements; on doit supposer dès lors que la dépêche dont il s'agit a été fausement attribuée à M. Lanza. »

Nous lisons dans une correspondance adressée de Rome à l'Union de l'Ouest :

Ma dernière lettre vous paait de l'arrestation de trois Ferrarais armés de poignards, de revolvers, et nantichacun de divers passeports. Un de ces psonniers a fait des révélations extrêmement graves, et aussitôt la police pontificale s'est mise en mesure de découvrir les complices. Deux d'entre eux ont été pris dans une auberge hors la porte dite des levans légers (cavallegieri); d'autres liés dans la rue d s Coronari, ont été aussi mis sous les verrous : en tout dix-sept.

Les uns disent que la poli française a prévenu le gouvernement romain, d'autres nient le fait et assurent que Pie IX, après avoir demandé les rapports de la gendarmerie, a écrit directement à l'Empereur. Il est évident que ces deux armées nourrissent un projet éceable et l'auraient peut-être exécuté, le décembre dernier, jour de la neuvaime d'Immaculée-Conception, au moment où le Pape se rend à l'église des Saints-Apres, si la Providence n'avait fait tourner ce fois de plus les choses à la confusion des ennemis de l'Eglise. »

Voici le texte du discours prononcé par la reine d'Espagne, à l'ouverture des Cortès :

« Messieurs les Sénateurs, messieurs les députés,

J'éprouve une vive satisfaction en me voyant entourée des représentants de la nation, et je suis profondément convaincue des vœux qu'ils forment pour le bien et la prospérité de mes peuples.

En inaugurant les travaux que vous allez entreprendre dans un but si louable,

je dois vous dire que nos relations avec les puissances étrangères continuent à être satisfaisantes. J'ai néanmoins à déplorer une exception à l'égard du Pérou; mais je suis animée de l'espérance qu'une entente cordiale ne tardera pas à s'établir entre l'Espagne et la république, sans la moindre atteinte pour notre dignité.

La notification officielle de son avènement au trône, qui m'a été adressée par l'empereur du Mexique, est pour les deux pays le commencement d'une ère nouvelle de relations politiques et commerciales, qui se trouvaient malheureusement interrompues.

Les peuples américains, rendant hommage à la loyauté de notre conduite, se pénètrent de plus en plus de la conviction que les sympathies de l'Espagne sont complètement exemptes de vues et de desseins ambitieux.

Une nouvelle preuve de cette franchise et généreuse politique se trouve dans la consolidation des bonnes relations qui nous lient avec les Etats de Nicaragua, Guatemala et la république argentine.

La paix et l'harmonie complètes que j'espère voir assurées avec toutes les nations du Nouveau-Monde, viennent de se réaliser dans nos rapports avec l'extrême-Orient.

Mon gouvernement a négocié avec l'empereur de la Chine un traité qui sera soumis à votre approbation, et qui nous garantit tous les avantages obtenus par les autres puissances.

Le traité de délimitation récemment conclu avec le royaume de Portugal vous sera soumis également.

De récentes combinaisons diplomatiques ont mis en suspens toute résolution relative aux affaires d'Italie; mais aussitôt qu'elles arriveront à une solution définitive, mon gouvernement les envisagera au point de vue conseillé par la plus exacte prudence, et de manière à éviter la moindre atteinte au respect et à l'amour filial que l'Espagne professe pour le père commun des fidèles.

Reportant maintenant mes regards sur notre patrie, je me vois obligée de vous dire avec douleur que la situation générale de la monarchie, considérée à tous les points de vue, n'est pas aussi satisfaisante qu'on doit le désirer : des projets de loi d'une importance et d'une gravité considérables, vous seront soumis dans un bref délai, pour remédier à cet état de choses, et j'espère que vous les prendrez en considération, et que vous leur donnerez une solution conforme à la prudence et au pa-

triotisme dont vous avez toujours fait preuve pour le plus grand bien de la nation.

Des mesures de diverses natures ont placé nos finances dans une situation qui réclame un sérieux examen.

Les progrès de la civilisation moderne, la prospérité et la grandeur des nations ne peuvent se réaliser qu'au prix d'efforts que ne refusent jamais les peuples énergiques et intelligents.

J'espère que vous apporterez dans la discussion des projets que mon gouvernement vous soumettra au sujet de cette grave question, l'élevation des vues qui a toujours distingué la noble nation dont vous êtes les représentants.

Le crédit public sera ainsi établi sur une base indestructible, et avec lui un avenir heureux et conforme à notre passé.

Les modifications qui vous sont proposées dans la législation, sur les sociétés commerciales, donneront une plus grande impulsion à l'emploi des capitaux dans la construction des chemins de fer et autres travaux publics, qui ont une si grande influence sur le développement de la richesse. D'autres projets, parmi ceux que vous aurez à examiner, réclament la même attention, entre autres celui relatif à l'exercice de la liberté de la presse, et celui qui concerne les mesures à prendre dans le cas improbable d'une révolte à main armée.

Un esprit conforme à celui de la Constitution de la monarchie dominera dans tous ses projets; mon gouvernement vous présentera en outre un projet de loi pour l'établissement et l'organisation d'une garde rurale, chargée de défendre la propriété, et d'assurer le châtiement de ceux qui lui porteraient atteinte. Deux autres projets ont pour but : l'un, le perfectionnement de l'administration judiciaire; l'autre, l'amélioration des retraites militaires.

Il est juste d'assurer ainsi la récompense de services aussi importants que ceux qui sont rendus par l'armée et la marine, dont la conduite généreuse est, l'un, des plus nobles sujets d'orgueil pour la nation espagnole. La valeur de ses enfants, auxquels elle a confié la défense de son drapeau sur terre et sur mer est toujours la même, malgré les souffrances. L'héroïsme de l'armée a surtout éclaté dans ces régions lointaines où il a été soumis aux plus cruelles épreuves, et où il a réveillé les sentiments de fraternité et de patriotisme, dont sont toujours animés les habitants de nos anciennes provinces d'outre-

### FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 25 DÉCEMBRE 1864

## L'INSTITUTRICE

(Suite)

Après cette visite à la Préfecture, Paulus écrivit la lettre dans laquelle il annonçait qu'il fallait désespérer de retrouver les traces de Mme veuve Rameau, sa tante. L'honnête Paulus en éprouvait une vive contrariété; à la pensée de soulager sa tante son cœur s'était vivement éveillé. Vaine espérance! Beau rêve de poésie perdu! Bientôt ses idées prirent une autre direction, et il se livra tout entier à l'étude. Pour perdre le moins de temps possible, il vivait à une table d'hôte établie dans sa maison. Cette table très frugale n'était en général fréquentée que par des étudiants; seulement, de temps à autre, un solliciteur économe apparaissait quelques jours et ne tardait pas à s'éloigner, soit qu'il eût gagné son procès, obtenu sa place; soit, au contraire, qu'il eût vu le sort se railler de ses ambitieuses espérances. Un jour, au milieu de ses convives, troupe joyeuse et bruyante, la maîtresse de la maison, Mme Martin, qui faisait les honneurs de la table, parut avec un visage attristé. Interrogée sur la cause de son chagrin, elle raconta qu'une vieille dame, demeurant au dernier étage, dans un petit

cabinet, venait d'être prise subitement d'une indisposition tellement grave, qu'il y avait lieu de désespérer de ses jours si l'on ne parvenait pas à arrêter les progrès du mal.

Un des convives, studieux élève en médecine, demanda si le docteur avait été appelé. Sur la réponse négative faite d'un ton embarrassé, il se leva, quitta la table et monta vers la froide mansarde. Après une assez longue absence, le jeune docteur descendit... Mme Martin se hâta de l'interroger, comme si elle portait le plus vif intérêt à la malade.

« Eh! mon Dieu, madame, fit le jeune homme avec cette brusque rudesse qui se rencontre souvent dans les hommes qui passent leur vie à étudier la vie et la mort, vous savez bien ce qu'elle a cette femme... ou du moins, ce qu'elle n'a pas eu... Quand j'y pense, voyez-vous, j'ai honte à la vue de cette table. Figurez-vous, mes amis, que depuis six mois il y a dans cette maison, à côté de nous, une pauvre vieille qui meurt de faim et qui grelotte de froid dans une chambre sans feu... »

« Ce n'est pas possible! s'écrièrent dix-sept bouches ouvertes par un généreux élan, ce n'est pas possible! »

« C'est vrai, reprit le jeune médecin. Elle a l'air si bon, si doux... Madame Martin, mon compte, s'il vous plaît. »

Tous les convives se levèrent.

« Messieurs, messieurs, je vous supplie... Je ne savais pas... je vous jure. »

« Eh bien... soit...; alors nous comptons sur vous. Allons, mes amis; Paulus, fais le tour de la table avec ton chapeau, et en avant la bourse de l'étudiant. Mme Martin, faites transporter la pauvre vieille

dans une bonne chambre à feu... Eh bien, Paulus ?

« Pour ce mois-ci je réponds tout, » dit Paulus sans se déranger et d'une voix tranquille.

Toutes les mains se tendirent à la fois vers le jeune Lyonnais.

« Eh bien! parole d'honneur je suis fier d'être ton ami, s'écria le jeune disciple d'Esculape. C'est bien cela, Paulus, c'est bien... Mais passé ce mois-ci, cessera notre tour à tous. »

« Ernest, qu'a donc cette pauvre dame? reprit Paulus. »

« Ce qu'elle a? une longue mière. Elle a souffert du froid et de la faim tout cet hiver, et une fièvre cérébrale s'est déclarée... Je dînerai plus tard; je vais chercher des sangsues... et ce soir je passerai chez M. Andral; il ne nous refusera pas le généreux concours de ses lumières. »

« Tiens! voilà de l'argent pour le pharmacien. » Cette scène de générosité se renouvela souvent dans le quartier latin, et souvent la folle jeunesse qui l'habite vient en aide à de nobles souffrances. En général, l'étudiant a horreur des mendicants; mais il tient sa petite bourse ouverte pour l'amitié malheureuse et pour la misère qui se cache.

Mme Martin, au début de cette scène, avait été presque suffoquée par la plus affreuse de toutes les terreurs, celle de voir s'enfuir ses pensionnaires indignés et mettre sa maison en interdit par la jeunesse des écoles; elle s'était hâtée de quitter la salle à manger, qui ne ressemblait, ni par la forme ni par le fond, à la salle de Lucullus; mais elle reparut bientôt, et annonça, avec toutes les marques de la plus touchante sollicitude, que Mme Pierre

était installée dans une chambre bien chaude, et que M. Ernest se trouvait près de la pauvre malade. On interrogea alors Mme Martin sur la dame inconnue. Voici tout ce qu'elle en savait : Mme Pierre s'était présentée comme ayant habité longtemps les environs de Paris; elle s'était déclarée pauvre, et avait demandé une petite chambre dans les prix les plus bas. Cependant, chaque mois, un facteur des Messageries, du 5 au 10, lui apportait la somme de 80 francs. Ce chiffre, Mme Martin le connaissait, parce qu'en son absence Mme Pierre l'avait autorisée à signer le reçu que les Messageries exigent.

Avec ces 80 francs Mme Pierre peut bien vivre, et je m'étonne de ce qu'a dit M. Ernest, car la chambre qu'elle occupe ne lui coûte que 15 francs par mois; il lui reste donc 65 francs, et cette somme peut bien suffire aux besoins d'une femme qui mène la vie la plus modeste.

« Le malheur a ses secrets, madame, répondit Paulus; et je m'en rapporte parfaitement à Ernest. Vous pouvez être tranquille, tout ce qui sera fourni... »

« Oh! certainement, je n'ai aucune inquiétude, et vous pouvez être sûr que de mon côté... »

Dans la soirée, Paulus monta faire une visite à sa protégée. Mme Pierre était plongée dans l'atonie la plus complète; nulle parole, nul regard; M. Andral l'avait déclarée très-mal, et, ainsi qu'Ernest, il croyait que des privations de toute espèce, que de vifs et longs chagrins pouvaient être considérés comme les causes déterminantes de l'état où se trouvait la pauvre femme.

Au bout de huit jours, la malade revint à la santé. Dans ces entrefaites, était arrivé le facteur des Messageries avec les 80

francs. Mme Martin avait alors fait entretenir M. Paulus pour lui remettre la petite pension de la malade. En lisant le livre de reçus, livre qui, dans les entreprises de transports d'argent, porte le nom de destination et celui de l'expéditeur, Paulus lut avec étonnement : Mlle Louise, institutrice, chez M. R., place de Belle-Cour, à Mme Pierre... 80 francs... Quoi! c'était Mlle Louise qui soutenait la pauvre dame?... Quel lien mystérieux unissait donc ces deux existences?... Il se perdit en conjectures; mais, plus que jamais, il se sentait décidé à continuer sa bonne action, lorsqu'un nouvel incident s'élevait encore sa résolution. Un monsieur vint demander Mme Pierre; Mme Martin, pour suivre son dessein de mettre tout ce qui pouvait arriver sous la responsabilité de Paulus, conduisit le visiteur auprès de l'étudiant.

Après quelques paroles assez embarrassées, le nouveau personnage dit au jeune homme : « Tenez, monsieur, voici la vérité : Mme Pierre n'est pas Mme Pierre; c'est la veuve de l'ancien banquier Pierre Rameau... »

Paulus faillit tomber à la renverse...

« C'est la vérité, monsieur, une fière femme, allez! Elle a accepté toutes les dettes laissées par son mari, et je ne sais pas comment elle a fait; mais, à force de travail et avec l'aide de sa fille, elle a presque tout payé. Depuis quelque temps elle a pris un arrangement; elle nous donne 50 francs par mois, et, comme elle n'est pas venue au jour fixé... maintenant je ne veux rien... Ah! nous la tenons bien qu'elle! Qu'est-ce qui reste de ? 1,800 fr. une misère!... Depuis longtemps elle se serait libérée et aurait réhabilité le nom